
AG des comités du 22 mai 2025

Compte-rendu des interventions

L'AG des comités est ouverte par Michèle Leflon.

Il est rappelé que vient de sortir notre texte sur le **service public territorial de santé** et qu'il est pleinement d'actualité. Il est disponible sous la forme numérique et sous une forme-papier (1000 exemplaires tirés).

Le **contexte général** est celui d'une dégradation constante de la situation et, entre autres, de l'accès aux soins. Mais l'accent est mis ce soir sur la circulaire Bayrou qui vise non seulement à pressurer encore un peu plus l'hôpital public mais surtout à mettre à bas la Sécurité sociale en lui imposant 40 milliards d'économies supplémentaires. L'hôpital public cumule des déficits budgétaires colossaux alors que les cliniques privées sont, elles, à l'équilibre.

Les luttes locales (ou non) continuent, notamment au Parlement. La loi Garot a été votée en première lecture, malgré les réticences du gouvernement. On rappelle que ce ne sont que 13% du territoire qui serait concernés par des restrictions à l'installation de nouveaux médecins. La loi concerne également les gardes et les études médicales. Bayrou a lancé une contre-proposition par laquelle les médecins généralistes seraient tenus de concéder deux jours par mois dans les déserts médicaux, ce qui est difficilement applicable.

A ce contexte, il faut ajouter la proposition de loi du groupe LIOT sur un moratoire de trois ans pour la fermeture des maternités. Mais là aussi, rien n'est fait puisqu'on en est à la première lecture et la navette avec le Sénat est à suivre.

La Coordination nationale a été auditionnée au Parlement et l'intervention qui y a été faite est accessible sur notre site. Bayrou a également lancé une mission sur les dépassements d'honoraires mais pour quoi faire ? Enfin se pose la question des mutuelles municipales proposées par certains candidats aux municipales, ce qui fait question.

Les interventions montrent à quel point les comités sont dans la lutte.

A Marmande, on se bat pour 10 places supplémentaires à l'école d'infirmières et d'aides-soignantes, pour la nomination d'un directeur à l'hôpital (et repousser une administration unique du GHT), pour un internat digne de ce nom, et on lutte aussi contre les déserts médicaux. Il est certes difficile de mobiliser mais des contacts ont été établis avec les syndicats. On se bat donc contre un projet de fusion entre les trois hôpitaux de Marmande/Villeneuve-sur-Lot/Agen.

A Lannion, la population a mal accueilli la grève des médecins libéraux opposés à la loi Garot. Le projet de fusion avec la clinique privée a finalement été abandonné mais les inquiétudes perdurent, notamment avec l'accumulation des déficits. On en est à 35 millions d'impayés. Le comité se bat également pour la réouverture des urgences le week-end et continue de condamner la fermeture de la maternité de Guingamp. Les élections municipales seront un moyen de peser sur les choix effectués localement.

Dans le Val-de-Marne-Hôpital Henri-Mondor, on fait le constat que seules les luttes inscrites dans la durée fonctionnent. Une caravane des luttes a parcouru tout le département en visitant une dizaine d'établissements en vue d'y soutenir, avec la population, les lits et les services. Cela a été un succès. Mais c'est aussi les 40 milliards d'économies qui inquiètent, laissant craindre, pour la Sécurité sociale, une nouvelle dégradation mortelle de son équilibre et de ses missions.

A Aubenas, le comité a organisé une conférence gesticulée sur l'hôpital avec une quarantaine de personnes présentes. Il est vrai que le ministre de la Santé est venu visiter l'établissement hospitalier et a reçu, par l'intermédiaire d'un de ses collaborateurs, les syndicats et le comité qui a été ainsi reconnu. Le comité envisage maintenant de préparer les 80 ans de la Sécurité sociale.

Pour le comité du Nord-Essonne, la situation est très difficile. Il a dû constater la fermeture de la maternité de Juvisy, que le comité défendait depuis sa fondation en 2008. C'est en fait tout l'hôpital qui a été rasé et c'est aussi l'hôpital de Longjumeau qui est menacé. Il faut donc remonter la pente et lutter contre le découragement. Des soirées ont été organisées pour relancer la question de l'accès aux soins. Les luttes à Juvisy et à Dourdan sont conjointes et associées à la CGT et au syndicat Sud. Pourquoi ces fermetures radicales, ... pour favoriser l'hôpital high-tech de Saclay, qui sort de terre. Ce dernier a été ouvert alors que tout n'était pas prêt. Les dysfonctionnements y ont été nombreux. Ainsi, malgré tout, le comité est reconnu et très sollicité, s'engage également pour les 80 ans de la Sécu et, travaille avec le député NFP local.

Mais c'est un autre comité, cette fois dans le Sud-Essonne, qui vient de naître et d'adhérer à la Coordination. A Étampes, il y a un seul établissement hospitalier et donc un comité différent de celui de Dourdan. Mais là aussi, on note un processus allant vers une privatisation, avec la bénédiction de l'ARS. Pourtant le manque de lits dans le public est criant, notamment en SSR. Mais on veut créer dans le privé 100 lits dédiés, plus 80 lits pour l'hôpital de jour. Le comité cherche donc à défendre et à relancer le secteur public, d'autant plus qu'on est dans une zone rurale, celle de la Beauce, avec une désertification médicale croissante. Le vote d'extrême-droite a fortement progressé et constitue une source supplémentaire d'inquiétude.

A Ivry, l'hôpital a fermé en 2009, là aussi malgré la présence du comité, créé en 2000. La présence proche des hôpitaux de l'AP-HP justifiait, selon les autorités locales, ce choix. Mais le comité continue à se battre avec un hôpital devenu gériatrique. Le comité a participé à la caravane évoquée plus haut et un bon accueil a été constaté partout. Mais, néanmoins, il y a du désespoir et du repli sur soi que *Notre santé en Danger* cherche à combattre pour la rentrée avec 60 organisations.

A Ruffec, le comité a été créé en 1994 ! On a perdu la maternité également et la chirurgie. Dans le contexte actuel, la population a mal perçu la grève des médecins libéraux opposés à la proposition de loi Garot. Les questionnaires travaillés depuis des mois sont en cours d'analyse et on constate que dans le Ruffécois il y a un médecin pour 2000 habitants, ce qui est un des chiffres les plus faibles sur le territoire français. Le comité cherche à fonder un centre de santé pour tout le Val de Charente mais c'est une longue bataille. Là aussi on se bat soit pour défendre un PADHUE soit pour les 80 ans de la Sécu à venir.

A Sarlat, c'est l'hôpital psychiatrique qui est confronté à des difficultés avec des problèmes de médecins pour l'été et donc des risques de fermeture provisoire, ce qui est inacceptable. Avec la table ronde organisée avec tous les acteurs locaux, et une plateforme de propositions, le comité rassemble autour de lui le député, un syndicat, le centre de santé, l'ACCDM, les pompiers et les commerçants, la LDH et la mairie pour obtenir des avancées concrètes.

Jean Pierrel remarque que, chez lui, dans les Vosges, la maternité a été suspendue pour six mois renouvelables mais on ne voit pas comment on renouvelle cette suspension devenue tacite et donc illégale (?). La maternité de Remiremont est également menacée.

Jean-Luc Landas (comité de Nantes) souligne l'intérêt de l'audition de la Coordination à l'Assemblée nationale. De nombreuses convergences ont pu être constatées entre toutes les associations et institutions auditionnées. Un rapport de force se construit et des lois peuvent être votées. Il faut donc faire connaître nos propositions. A Nantes, le départ d'un médecin laisse 1500 patients sur le carreau. Le comité a immédiatement organisé une réunion pour trouver des solutions. Un centre de santé associatif devrait ouvrir en 2026. Des professeurs ont invité, avec leurs élèves, des intervenants pour parler de la Sécurité sociale et la Coordination y est intervenue, ce qui est hautement intéressant.

A Cahors, l'ACCDM, UFC-Que choisir et le comité local se sont battus pour la « loi Garot » et l'accès aux soins. Réagissant au taux de mortalité infantile français, une rencontre avec l'IGAS est prévue. Là aussi, le comité est reconnu et est un acteur dans la défense des usagers.

A Autun, Evelyne Combier, raconte comment on a supprimé la maternité, ce qui a donné un coup au comité, et comment il n'y a plus qu'une seule maternité, celle de Nevers, à une heure un quart d'Autun ! L'existence d'un SMUR obstétrical n'est pas la solution car dans l'ambulance on ne peut pas prendre à la fois le bébé (qui doit être placé en couveuse) la maman ! C'est un pis-aller selon elle. En réalité, c'est le foutoir, des naissances ont lieu dans la nature, avec tous les risques que cela comporte et le CPP (Centre de Périnatalité de Proximité) résiduel, qui remplace la maternité, est lui-même menacé, avec des heures ouvrables semblables à la PMI locale et pour le même travail ! Il n'y a même pas de sage-femme de garde. Les morts sont inévitables à terme.

L'AG se termine sur cette dernière intervention et après une conclusion mettant l'accent sur les lois votées (en première lecture) dont il va falloir se servir.